



Entrer sans permission chez-moi

Par **Maridodu**, le **19/07/2015** à **19:04**

Bonjour et merci de bien vouloir m'informer.

Voilà, mon proprio entre chez-moi sans m'aviser et s'en me demander la permission. Je sais qu'il n'a pas le droit et que j'ai droit à un minimum de 24 heures d'avis. Ce que je veux savoir: Qu'Est-ce-que je peux faire pour que cela cesse si il le refait. Est-ce-que la police peut intervenir. Quel sont mes possibilités si l'option de parler gentiment je l'ai déjà utilisé sans succès? Je quitte l'appart en Octobre, mais d'ici là, je vis dans le stress.

Merci de me répondre

Maridodu

Par **youris**, le **20/07/2015** à **09:27**

bonjour,
vous avez le droit de changer les barilletts des serrures.
salutations

Par **DSCH**, le **04/08/2015** à **09:16**

Vous êtes en droit de déposer plainte pour violation de domicile, et votre propriétaire encoure un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende.

Par **janus2fr**, le **04/08/2015** à **12:12**

[citation]Je sais qu'il n'a pas le droit et que j'ai droit à un minimum de 24 heures d'avis.[/citation]

Bonjour,

Je serais curieux de savoir d'où viendrait cela !

Votre bailleur ne peut pas pénétrer chez vous sans que vous ne l'y invitiez, il n'y a pas de "24 heures d'avis" qui compte !